Accord d'entreprise en danger, nous vous donnons la parole !

Communiqué FO • 11 juillet 2025

L'heure est grave, il est temps de s'exprimer.

La Présidente a décidé de pratiquer la politique de la terre brûlée en dénonçant notre protection sociale.
Nous devons tous nous mobiliser.



Dès aujourd'hui **FO France.tv** ouvre un canal pour toutes vos questions sur l'accord d'entreprise : accordentreprise@fo-france.tv

Ecrivez-nous !
Posez-nous toutes vos questions !
Exprimez vos inquiétudes !

Mme. Delphine Ernotte a clairement déclaré aux organisations syndicales qu'en dénonçant notre protection conventionnelle, elle vise avant tout les rémunérations, le temps de travail et l'organisation des métiers.

Elle veut **piétiner** le droit.
Elle veut **détruire** les professions techniques. Supprimer les primes, les compteurs de récup.
Elle veut **étouffer** les administratifs. Risque de forfait jour obligatoire.
Elle veut **dépouiller** les journalistes et leurs supposés « privilèges » qui sont avant tout des **acquis conventionnels**. Ah les congés « délirants » des journalistes en oubliant que la semaine de 50h sans tenir compte des week-ends ou des jours fériés est une réalité.

A FO, nous étions déjà partie prenante de la longue négociation de l'accord collectif de 2013. 48 mois de face à face entre les organisations syndicales et la direction de l'époque.

Nous sommes prêts à recommencer ! Cette fois-ci nous n'aurons que 27 mois avant de tomber dans le droit commun et l'accord de branche télédiffusion.
Salaires, carrières et conditions de travail seront notre seule ligne de conduite.
Avec la contribution de toutes et de tous.

Exprimez-vous !
Ecrivez-nous !
accordentreprise@fo-france.tv
Anonymat garanti